SALM INFO

mars 2021

BULLETIN COMMUNAL DE VIELSALM

DISTRIBUTION DES SACS

dernières dates les 20 et 24 mars

p. 7

La RÉGIE COMMUNALE AUTONOME est en ordre de marche

p. 4

Quelles PRIMES pour votre LOGEMENT ?

p. 8

© PY Sougné

SOMMAIRE

ACTU

Le mot du Bourgmestre p. 3

MA COMMUNE

La Régie Communale Autonome (RCA) est en ordre de marche p. 4-5

La CCATM, Kesako ? Réponses en 6 petites questions p. 6

Appel à projets citoyen 2020-2021 p. 7

Prime régionale pour l'achat d'un vélo ou d'un kit adaptable p. 7

La commune s'engage pour plus de propreté publique p. 7

Distribution des sacs : dernières dates p. 7

ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE

Quelles primes pour votre logement ? p. 8-9-10

Walloreno : où (w)allons-nous avec la rénovation ?p. 10

JEUNESSE

Les activités pour vos enfants pendant les congés de printemps p. 11-12

Jeunesse Unie Nord Ardenne : plus qu'un club ! p. 14

CULTURE

« Kèskisepasse » à la bibli ? p. 15-16

SOCIAL & SANTÉ

Des nouvelles du CPAS de Vielsalm p. 17

Le projet ILI du CPAS de Vielsalm p. 17-18

Le Tisserand soutient l'inclusion de votre enfant p. 18

Enfin une consultation psychologique pour enfants à Vielsalm p. 19

Partager son logement et donner un autre visage à sa vie... p. 19

TOURISME

Les nouvelles du Syndicat d'Initiative p. 20

Les nouvelles de la Maison du Tourisme Haute Ardenne p. 20

Administration communale de Vielsalm
Rue de l'Hôtel de Ville, 5 | 6690 Vielsalm
www.vielsalm.be | info@vielsalm.be
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS au 080 29 28 27

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h le vendredi).
- Un samedi sur deux : de 9h à 12h (pour le service Population et Etat-civil).

Population et Etat-civil :	**080 29 28 27**
Directrice générale :	080 29 28 11
Secrétariat du Bourgmestre :	080 29 28 19
Urbanisme :	080 29 28 16-17-18
Environnement :	080 29 28 13
Ecopasseuse :	080 29 28 28
Extrait du casier judiciaire :	080 29 28 27
Travaux & service technique :	080 29 28 04-05-06
Finances et taxes :	080 29 28 14-15-22
Recette :	080 29 28 07
Jeunesse :	080 29 28 09
Communication :	080 29 28 02

Suivez l'actualité de votre commune sur Facebook ! Abonnez-vous à la page « Vielsalm - page officielle ».

Editeur responsable : Elie Deblire (Bourgmestre)
Rue de l'Hôtel de Ville, 5 | 6690 Vielsalm
Impression : Imprimerie Andrianne, Vielsalm
Mise en page et contact publication : Sandra Verrecas (service Communication) |sandra.verrecas@vielsalm.be | 080 29 28 02

Publication trimestrielle gratuite. Ne peut être vendue. Toute reproduction totale ou partielle nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable.

ACTU

LE MOT DU BOURGMESTRE

Un an déjà !
Apparue fin 2019 en Chine, la pandémie de COVID 19 a commencé en Belgique le 4 février 2020 avec un premier cas confirmé.

Depuis, crise sanitaire, virus, tests virologiques, confinement, déconfinement, reconfinement, distanciation sociale, couvre-feu, gestes barrières … Des mots qui, « hier encore », semblaient sortir tout droit d'un scénario de science-fiction.
Chez nous, rapidement, la solidarité s'est organisée. Petit à petit des solutions se sont mises en place pour les personnes en difficulté, les homes, les écoles, les indépendants, les commerçants, …
Des initiatives citoyennes sont nées de toute part pour apporter de l'aide à ceux qui en ont le plus besoin.
Les mesures exceptionnelles de confinement impactent bien sûr bon nombre de secteurs de notre vie sociale et économique.
Mais par rapport à d'autres, nous, Salmiens, avons la chance de pouvoir profiter de la nature. Nous sommes enviés par beaucoup car notre environnement est généreux : faune, flore, paysages, neige, soleil … De quoi atténuer un peu les effets liés aux contraintes sanitaires.
Jamais notre campagne n'a été autant visitée.
Aujourd'hui, nous avons les yeux rivés sur les vaccins contre la COVID 19 : Pfizer, Astrazeneca, Moderna, …
Même s'il y a quelques « ratés » bien malheureux, c'est un grand motif d'espoir et, en l'état actuel, le seul moyen de prévention et de contrôle de cette épidémie.
La plupart des personnes âgées et des personnes en situation de handicap qui sont hébergées dans nos homes sont maintenant vaccinées. Le personnel qui y travaille a eu le choix de l'être ou pas.
Le personnel des soins de santé de 1ère ligne c'est-à-dire les médecins, les infirmières, les dentistes, … sont pour l'instant vaccinés en priorité.

Et si vous êtes âgé de 65 ans et plus, cela va être votre tour.
En effet, prochainement, vous allez recevoir un courrier qui sera une invitation à vous rendre dans un centre pour recevoir vos deux doses du vaccin. Sur cette invitation, vous trouverez l'endroit où vous allez devoir vous rendre, les deux dates et les heures. Vous allez devoir confirmer votre accord de manière digitale ou par téléphone. Si vous souhaitez modifier une des données (jour – date - heure), vous pourrez le faire, à nouveau, par internet ou par téléphone.
A ce stade, nous n'en savons pas plus. Mais si vous avez 65 ans ou plus, je m'engage à vous faire parvenir un courrier explicatif plus détaillé dans les prochains jours.
Notre réseau de bénévoles sera à votre disposition pour vous aider à effectuer les démarches nécessaires, trouver une solution de déplacement, répondre à vos questions bien légitimes, …
Notre volonté est de vous aider à franchir ce nouveau cap vers un déconfinement total.
Sachez que nous restons à votre disposition. N'hésitez jamais à téléphoner à nos bénévoles au 0491 72 09 33, à la Commune au 080 29 28 27, au CPAS au 080 21 41 85, ou à envoyer un mail à solidarite@vielsalm.be

Soyons forts, restons solidaires et confiants, continuons à prendre soin de nous, de nos proches et des autres car c'est ensemble que nous regagnerons notre liberté !
Je vous souhaite de tout cœur du meilleur pour demain.
Votre Bourgmestre, Élie Deblire – GSM : 0475 68 55 61

MA COMMUNE

LA RÉGIE COMMUNALE AUTONOME (RCA) EST EN ORDRE DE MARCHE.

Une nouvelle entité publique a vu le jour à Vielsalm en 2020 : la Régie Communale Autonome : RCA en abrégé.

La raison sociale de cette entité est la gestion et l'exploitation des infrastructures sportives et touristiques de la Commune de Vielsalm. Composé de 9 membres, tous conseillers communaux, le Conseil d'Administration de la RCA s'est vu confié par le Conseil Communal, via bail emphytéotique, la gestion et l'exploitation de la piscine communale de Vielsalm, du camping communal « Les Neufs Prés » à Grand-Halleux et du futur hall omnisports « Les Doyards » près du plan d'eau, au centre de Vielsalm.

Afin de faire fonctionner ces infrastructures, du personnel communal a été transféré de la Commune vers la RCA. De nouveaux engagements ont également été faits ou sont prévus pour les prochains mois. Du personnel communal sera également mis à disposition de la RCA pour assurer les objectifs. À terme, la RCA souhaite être reconnue comme Centre Sportif Local (CSL) pour pouvoir avoir droit à des subsides de fonctionnement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est une des raisons de la création de cette RCA, tout comme la professionnalisation de la gestion et de l'exploitation des infrastructures, mais aussi l'aspect fiscal de récupération de TVA sur les nouveaux investissements réalisés.

Au niveau de la piscine communale, celle-ci a rouvert ses portes fin février suite aux importants travaux réalisés dans le cadre de l'appel à projets « Plan Piscines ».

Le dossier de Vielsalm est d'ailleurs le premier des 30 dossiers retenus en Wallonie a être finalisé.

Les travaux ont concerné :

- Réfection des bétons et étanchéification des bassins – amélioration du confort des nageurs avec installation de débordements sur les 4 côtés et placement de membranes antidérapantes ;
- Remplacement de toute la machinerie (pompes, filtres, tuyauteries,…) ;
- Installation d'une cogénération au gaz naturel (pour la production d'électricité et de chaleur) couplée à 2 chaudières gaz à condensation ;
- Remplacement du système de traitement de l'eau (système cuivre-argent) pour réduire l'utilisation de chlore ;
- Optimisation de la régulation pour maitriser les consommations (eau, électricité, gaz) ;
- Travaux d'accessibilité pour les PMR ;
- Différents travaux de rafraichissement (vestiaires, locaux).

Le montant des travaux s'élève à un peu moins de 1.200.000 € HTVA avec un subside de 238.000 €. Ils ont été réalisés par l'entreprise Pignon de Vielsalm (pour la partie béton et étanchéification) et par l'entreprise Dethem de Waimes (pour la partie technique spéciale), le tout sous la supervision du bureau d'études Cogito de Monsieur Hervé Lambert. Les travaux ont duré un peu plus de 10 mois.

La piscine est donc de nouveau ouverte, pour le plus grand plaisir des nageurs et des écoliers, même si le contexte lié à la pandémie de Covid-19 impose de respecter un protocole strict pour les utilisateurs, ainsi qu'une réservation préalable (au minimum la veille pour le lendemain). Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la Commune de Vielsalm, par téléphone au 080 21 66 71 ou encore au guichet. Merci de bien respecter les mesures mises en place pour la sécurité et la santé de toutes et tous.

Concernant le camping de Grand-Halleux, la période d'ouverture sera maintenue du 1er avril au 30 septembre…

… avec une ouverture de la cafétéria (dans le respect du protocole Horeca) durant les week-ends hors juillet/août et toute la semaine en saison. La piscine sera également ouverte dès le 1er juillet jusque fin août, mais il existe un risque que celle-ci doive fermer prématurément tant les fuites d'eau sur cette infrastructure vétuste deviennent importantes et les réparations de plus en plus compliquées. Tout sera mis en œuvre pour maintenir l'ouverture, dans la limite du raisonnable. Des projets de rénovation complète sont à l'étude (± 800.000 €) mais ne pourront se faire qu'en cas d'obtention de subsides régionaux, ce qui devient de plus en plus compliqué. A suivre donc…

Enfin concernant la rénovation du hall omnisports « Les Doyards », la RCA est dans l'attente de la promesse ferme de subsides du Ministre Crucke, qui devrait, espérons-le, ne plus trop tarder.

Dès l'obtention de cette promesse ferme, le cahier des charges sera publié et les entreprises seront consultées, le permis d'urbanisme étant d'ores et déjà octroyé. L'estimatif est d'un peu moins de 2.400.000 € HTVA pour un subside espéré d'un peu moins de 1.500.000 € HTVA. Un planning raisonnable serait le début des travaux en 2022, mais conditionné au moment de la promesse ferme du subside par le Ministre.

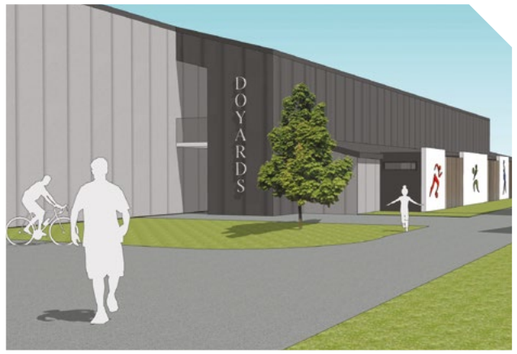

Ce hall omnisports, une fois rénové et agrandi, sera un outil merveilleux au centre de Vielsalm pour tous les sportifs, les clubs, mais aussi pour les écoliers, les étudiants et les séniors. La cafétéria sera par ailleurs un bel outil, au bord du plan d'eau, pour permettre d'équilibrer financièrement le fonctionnement de cette infrastructure et dynamiser également cette partie du plan d'eau.

Enfin, l'accessibilité sera également aisée avec la proximité de la gare, de l'arrêt de bus TEC, mais aussi du Ravel. Autant d'atouts intéressants et pertinents, en phase avec les nouvelles conditions de subsidiation de la Région Wallonne, qui devraient inciter le Ministre Crucke à valider rapidement le subside escompté.

Le travail et les projets pour la RCA ne manquent donc pas et il faudra un peu de temps avant que la gestion se mette en place, mais la motivation est bien présente pour doter Vielsalm et ses alentours d'infrastructures sportives et touristiques modernisées et performantes.

Pour le CA de la RCA,
Thibault Willem (Vice-Président)

Composition du CA de la RCA : Marc Jeusette (Président), Thibault Willem, Aline Lebrun, Philippe Gérardy, Nicolas Drehsen, Philippe Herman, Jérôme Derochette, André Boulangé, François Rion.

LA CCATM, KESAKO ?
RÉPONSES EN 6 PETITES QUESTIONS...

Pourquoi ?
Dans l'optique d'une plus large participation de sa population à la gestion de son cadre de vie, la commune a décidé de constituer une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) en mai 1995 et l'a depuis renouvelée à chaque législature.
Bien que consultative, la CCATM est actuellement la seule structure citoyenne inscrite dans les textes qui intervient dans le processus décisionnel. En effet si le Collège communal s'écarte de son avis, il doit en motiver la raison.

Qui ?
Elle est composée de 8 membres (2 parts politiques et 6 d'intérêts spécifiques), 8 suppléants ainsi qu'un président et l'échevin de l'Urbanisme. Chacun y vient avec ses compétences sans nécessairement être un spécialiste de l'aménagement du territoire.

Sur quoi ?
Outre les missions obligatoires définies dans les législations (dérogation aux règlements, arbres remarquables, plan communal de mobilité, études d'incidences sur l'environnement…), la commission rend des avis au Conseil communal et au Collège communal sur toutes les questions qui lui sont soumises.
La Commission rend aussi, d'initiative, des avis au Conseil ou Collège communal sur l'évolution des idées et des principes en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de patrimoine et de mobilité, ainsi que sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local.

Quand ?
La CCATM doit se réunir au minimum 4 fois par an. Les réunions se déroulent régulièrement, en fonction des urgences des dossiers qui lui sont soumis mais généralement tous les 2 mois.

Concrètement ?
Différents sujets ont été abordés après un an et demi de travail. Citons par exemple :
- L'analyse de l'ensemble des permis d'urbanisme déposés comme par exemple d'initiative, les récents projets d'AquaSalm et d'Ourthe et Somme à proximité du lac.
- Le renouvellement du permis unique d'IBV sur le site de Burtonville.
- La mise en place d'une collaboration plus étroite avec la Commission Locale du Développement Rural sur les thématiques communes.
- Les échanges concernant la mise en place d'une politique paysagère.
- La réalisation d'outils pour les membres simplifiant les analyses de dossiers (grilles, compil des règlements en vigueur…).
- …

Et pour la suite ?
Le renouvellement de la commission est lié à la législature et est donc encore loin. Ce n'est évidemment pas ici l'objectif.

Nous prenons donc rendez-vous régulièrement avec vous lors des prochaines éditions de la revue pour détailler nos débats et initiatives. Nous suivons en effet de près la politique en termes d'énergie renouvelable (éolienne, turbine,…) ainsi que l'évolution des projets urbanistiques (ZACC, permis de lotir,…).

Plus d'information :
- https://www.vielsalm.be/ma-commune/vie-politique/commissions/ccatm
- Philippe Maréchal - philippe.marechal@vielsalm.be - 080/29.28.17
- www.wallonie.be/fr/demarches/installation-et-renouvellement-de-la-ccatm

Composition de la CCATM
- Président : Pierre Willem
- Secrétariat : Philippe Maréchal
- Quart communal :
  Thibault Willem, Marc Jeusette (effectifs)
  André Boulangé, François Rion (suppléants)
- Intérêts économiques :
  Christian Caëls (effectif),
  Georges Carvalho (suppléant)
- Intérêts sociaux :
  Patrice Laurent (effectif),
  Raymond Philippart (suppléant)
- Intérêts patrimoniaux :
  Jean-Paul Depaire (effectif),
  Philippe Tourbach (suppléant)
- Intérêts environnementaux :
  Jacques Rondeux (effectif),
  Alain Hanson (suppléant)
- Intérêts mobilité :
  Pierre Cremer (effectif),
  Pierre Nicolas (suppléant)
- Intérêts énergétiques :
  Laurent Delcominette (effectif),
  Gabriel Melchior (suppléant)

MA COMMUNE

APPEL À PROJETS CITOYEN 2020 -2021

En janvier 2020, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) décidait de lancer un appel à projets citoyen afin de soutenir des initiatives locales.

Plusieurs projets lui sont parvenus et ont été soumis au vote des citoyens, permettant ainsi d'en sélectionner 3. Le jury constitué a proposé l'attribution des prix suivants :
Le premier prix à la sprl Noomia qui recevra le montant de 4.000€ pour la réalisation du projet Totemus.
Le deuxième prix à La Royale Société Sportive Salmienne qui recevra le montant de 3.000 € pour son projet d'intégration d'aspects de durabilité au sein d'une asbl sportive.
Le troisième prix à l'asbl Be in Sens qui recevra un montant de 2.000€ pour la réalisation de stage « Bien être » pour les enfants.

Vu le succès de l'appel à projets, la CLDR souhaite renouveler l'expérience en 2021. Vous trouverez toutes les infos pour participer dans le prochain Salminfo.

CLDR COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL VIELSALM

PRIME RÉGIONALE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO OU D'UN KIT ADAPTABLE

Vous êtes domicilié en Wallonie ? Vous vous rendez régulièrement au travail à vélo ? La Wallonie vous propose une prime à l'achat d'un vélo ou d'un kit électrique adaptable !

Toutes les informations sur cette prime sont disponibles sur le site http://mobilite.wallonie.be/ ou via le heldesk au 078 79 01 02.

LA COMMUNE DE VIELSALM S'ENGAGE POUR PLUS DE PROPRETÉ PUBLIQUE

Chaque année, plus de 18 000 tonnes de déchets sauvages sont collectés par les communes wallonnes représentant un coût élevé pour la collectivité.

La commune de Vielsalm a donc décidé de s'engager pour améliorer la propreté publique en élaborant un Plan Local de Propreté. Plusieurs actions ont été définies dans ce plan pour lutter contre les incivilités environnementales. La Commune a également reçu un subside de 25.000 € de la Région Wallonne pour la mise en place de moyens de vidéosurveillances pour lutter contre la délinquance environnementale.

Si les pouvoirs publics mettent des choses en place pour combattre ces incivilités, seuls le comportement civique et la conscientisation de chaque citoyen permettront d'obtenir des résultats sur le long terme.

DISTRIBUTION DES SACS : DERNIÈRES DATES

Veuillez noter que la distribution des sacs est organisée lors des deux dernières dates suivantes, à la Maison Lambert, rue de l'Hôtel de Ville 20 à Vielsalm :
- Samedi 20 mars : de 9h à 12h
- Mercredi 24 mars : de 8h30 à 11h30 et de 13h à 17h.

N'oubliez pas de vous présenter muni de votre carte d'identité et d'éventuelle(s) procuration(s).

ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE

QUELLES PRIMES POUR VOTRE LOGEMENT ?

Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans et vous souhaitez le rénover. Savez-vous que vous pouvez bénéficier des nouvelles primes régionales, de prêts à 0% ou encore de primes communales.

LES PRIMES RÉGIONALES

Quelles sont les conditions ?

- Occuper personnellement le logement pendant 5 ans minimum après l'enregistrement du premier suivi des travaux ;
- Louer ce logement :
  - Pendant 5 ans (avec enregistrement du bail et respect de la grille des loyers) ;
  - Pendant 9 ans à une Agence Immobilière Sociale (AIS) ou à une société de logement de service public (SLSP) ;
  - Gratuitement, comme résidence principale, à un parent ou allié jusqu'au 2ème degré pendant 1 an minimum.

Quelle est la démarche ?

Avant de commencer les travaux, il est nécessaire de demander le passage d'un auditeur « Logement ».
L'auditeur réalise une visite complète de votre logement. Dans l'audit, cet expert liste les différents travaux qu'il regroupe en bouquets et les classe par ordre de priorité. Quand vous avez réalisé tout un bouquet, vous pouvez obtenir les primes y afférant.

Attention : les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur et vous avez 7 ans pour les mettre en œuvre.

Quelles primes ?

Le montant des primes dépend du revenu de référence du ménage. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le montant minimum et maximum auquel vous pouvez vous attendre.

Travaux	Montant de base	Montant maximum
Réalisation d'un audit logement	110 €	660 €
Toiture - Remplacement de la couverture	6 € par m2	36 € par m2
Toiture- Appropriation de la charpente	250 €	1500 €
Toiture- Remplacement du dispositif de collecte et d'évacuation des eaux pluviales	100 €	600 €
Toiture- Isolation thermique du toit ou des combles *	0,15 € par kWh économisé	0,90 € par kWh économisé
Assèchement des murs- infiltration	5 € par m2	30 € par m²
Assèchement des murs- humidité ascensionnelle	6 € par m courant	36 € par m courant
Renforcement des murs instables ou démolition/reconstruction totale de ces murs	8 € par m²	48 € par m²
Remplacement des supports des aires de circulation d'un ou plusieurs locaux	5 € par m²	30 € par m²
Élimination de la mérule ou de tout champignon aux effets analogues	250 €	1 500 €
Élimination du radon	250 €	1 500 €
Isolation thermique des murs *	0,15 € par kWh économisé	0,90 € par kWh économisé
Isolation thermique des sols *	0,15 € par kWh économisé	0,90 € par kWh économisé
Appropriation de l'installation électrique	200 €	1 200 €
Appropriation de l'installation de gaz	200 €	1 200 €
Remplacement des menuiseries/vitrages extérieur(e)s	0,15 € par kWh économisé	0,90 € par kWh économisé
Pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire	500 €	3 000 €
Pompe à chaleur pour le chauffage ou combinée	1 000 €	6 000 €
Chaudière biomasse	1 000 €	6 000 €
Chauffe-eau solaire	750 €	4 500 €
Poêle biomasse local	250 €	1 500 €
Chaudière ou poêle biomasse combiné(e) avec chauffe-eau solaire en une opération	150 % des primes de base respectives	150 % des primes de base respectives
Système de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) simple flux	500 €	3 000 €
Système VMC double flux (avec récupération de chaleur)	1 200 €	7 200 €
Augmentation des rendements de production, de distribution, de stockage, d'émission et de régulation des installations de chauffage	0,15 € par kWh économisé	0,90 € par kWh économisé
Augmentation des rendements de production, de distribution, de stockage et de régulation d'eau chaude sanitaire	0,15 € par kWh économisé	0,90 € par kWh économisé

** majoration possible de 25 % si la teneur biosourcée du produit mis en œuvre est supérieure ou égal à 70%.*

LES PRIMES COMMUNALES

La Commune de Vielsalm souhaite également vous aider à rénover votre logement. Elle accorde les primes suivantes :

Primes « Energie »

- Isolation du toit, des murs
- Chauffe-eau solaire
- Audit énergétique

Le logement doit être occupé depuis au moins 20 ans.

Prime pour la performance énergétique des nouveaux logements

Si votre nouvelle construction atteint de meilleurs performances énergétique (K < 30 et Ew < 65*) que les exigences actuelles, vous pourriez obtenir cette prime.
La demande de permis d'urbanisme doit être postérieure au 1er janvier 2016.
**Ces indices sont repris sur le formulaire PEB.*

Prime pour l'installation ou la réhabilitation d'un système de récupération d'eau de pluie

Le montant de la prime couvre 20% des dépenses et est limité à 500 euros.
Les factures doivent être postérieures au 01/01/2021.

La demande de prime doit être rentrée dans les 4 mois à dater du courrier vous octroyant la prime régionale (excepté pour la prime pour le système de récupération d'eau de pluie).

Plus d'informations :
Martine Grognard, Ecopasseur : 080 29 28 28 - Florie Haid, Service Environnement : 080 29 28 13

BESOIN D'AIDE POUR FINANCER VOS TRAVAUX ?

› La Région Wallonne accorde des prêts à 0 % pour financer les travaux repris ci-dessus. Le prêt peut être couplé aux primes (Rénopack) ou non (Rénoprêt).

› La Province du Luxembourg est compétente pour initier les demandes de prêt. Vous pouvez obtenir plus de renseignements au 063/212.662 ou 66
ecopack@province.luxembourg.be

Informations reprises du site www.energie.wallonie.be et www.province.luxembourg.be

WALLORENO : OÙ (W)ALLONS-NOUS AVEC LA RÉNOVATION ?

En Wallonie, 75 % des logements ont été construits avant 1985 et présentent de faibles performances énergétiques. La Wallonie a donc mis en place sa stratégie de rénovation WALLORENO avec l'ambition d'atteindre, en moyenne d'ici 2050, le label PEB.

Pour beaucoup de logements existants, cela implique de prendre en charge des travaux importants. Du certificat PEB à vos demandes de primes, vous vous demandez déjà comment vous allez faire… Heureusement, WALLORENO s'accompagne d'une série de conseils pour vous mettre sur la bonne voie !
1. Rendez-vous dans l'un des 16 Guichets Energie Wallonie mis à votre disposition par le SPW. Leurs avis sont entièrement gratuits et indépendants de toute marque ou entreprise.
2. Procurez-vous la brochure WALLORENO pour vous aider à planifier votre rénovation et les fiches thématiques du guide pratique « Rénover pour consommer moins d'énergie », fraîchement actualisées et complétées de 6 nouvelles fiches.
4. Grâce à l'application Quickscan, évaluez en ligne et en quelques clics la performance énergétique de votre bâtiment. Vous recevrez des recommandations sur les travaux à réaliser pour atteindre le label PEB A.
5. Envisagez votre trajectoire de rénovation personnalisée avec l'audit logement.
A travers ces ressources, le SPW aborde les bases pratiques et les pistes essentielles pour vous donner les repères qu'il vous faut avant de vous lancer ! On ne le répètera jamais assez : l'énergie la moins chère est celle que vous ne consommez pas !

Wallonie énergie Guichets

A l'heure actuelle, les permanences des Guichets Energie Wallonie se tiennent uniquement sur rendez-vous, pris l'avant-veille de la permanence au plus tard.
Permanence Vielsalm :
de 9h30 à 12h à l'Administration communale, les jeudis jours de marché.
- Rendez-vous : 061 620.160 ou guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
http://energie.wallonie.be

LES ACTIVITÉS POUR VOS ENFANTS PENDANT LES CONGÉS DE PRINTEMPS

Tennis Club Salm

STAGE DE TENNIS

› **du 12 avril au 16 avril**
de 10h à 12h OU de 13h à 15h
› ***A partir de 5 ans***

- Lieu : Club du TC Salm, rue Hermanmont à Vielsalm.
- Prix : 50 € pour les affiliés, 65 € pour les non affiliés.
- *Infos et inscriptions :*
Chantal Krings - 0494 42 43 22
Chantal.krings@gmail.com.

Centre de vacances de la « Récré » et de la « Grande Récré »

› **du 6 avril au 16 avril**
de 7h30 à 18h30
Centre de vacances agréé par l'ONE

- Prix : 6 €/jour(3 €/demi-journée)
Soupe : 0,50 €

LA RÉCRÉ

› ***de 2,5 à 5 ans***
- Lieu : Crèche « Bébés Rencontres », rue Jules Bary 50 à 6690 Vielsalm

- *Infos et inscriptions :*
Marielle Grommerch (Directrice)
080 21 46 86

LA GRANDE RÉCRÉ

› ***de 6 à 12 ans***
- Lieu : Ancienne école de Ville-Du-Bois (Ville-du-Bois 133b, 6690 Vielsalm)

- *Infos et inscriptions :*
Donatienne Jacques (Coordinatrice ATL) - 080 29 28 09
donatienne.jacques@vielsalm.be

La Station

- Lieu : piste de ski de la Baraque de Fraiture, Fraiture 6 à 6690 Vielsalm.
Prévoir pique-nique, collations, gourde et équipements selon les conditions météo. Casque intégral disponible en prêt.
Tous les stages sont encadrés par des moniteurs professionnels.

VÉLO DÉBUTANTS & MULTISPORTS

› **du 6 au 9 avril**
de 9h à 16h
› ***de 5 à 10 ans***

Apprendre à mieux rouler à 2 roues et s'essayer sur les différentes infrastructures (piste de BMX, trial, piste de descente, balade,…) avec chaque jour une activité sportive différente proposée.
Matériel : emmener son vélo en ordre, chambre à air de rechange, équipement selon les conditions météo, protections. Casque VTT et intégral.
- Prix : 100 €

STAGE SPORTS & AVENTURE

› **du 6 au 9 avril**
de 9h à 16h30
› ***de 8 à 15 ans***

Stage dans l'esprit « Koh Lanta » : aventure, orientation, habilité, survie et constructions... combinés à la découverte d'un sport différent chaque jour. Encadré par des moniteurs adeptes de la survie. Le deuxième jour de stage, « nocturne » jusque 20h avec préparation et cuisson du repas à l'extérieur.
Matériel : emmener son VTT en ordre et son casque.
- Prix : 75 €

STAGE VÉLO

› **Du 12 au 16 avril**
de 9h à 16h30
› ***de 8 à 16 ans***

Stage de vélo, multidisciplinaire, 2 à 3 activités par jour, entre le vélo de descente (avec remontée en tire-fesse), le BMX, le trial, le VTT, le dual slalom et d'autres activités et jeux sur le vélo.
Balade prévue de 30 – 35 km.

Matériel : emmener son VTT en ordre, chambre à air de rechange, protections. Casque VTT et intégral. Possibilité de location de BMX pour 15 € la semaine.
- Prix : 100 € + 15 € de location de BMX
- *Infos et inscriptions :*
www.la-station.be
0497 37 62 28

L'Orée des Champs

STAGES NATURE AVEC INITIATION SPORTIVE

- **du 6 au 9 avril**
- **du 12 au 16 avril**
de 9h à 17h

- Lieu : Gîte de l'épilobe, Bêche 10, 6690 Vielsalm

Au programme :
- Reconnaissance des plantes, chants d'oiseaux et animaux régionaux
- A la découverte des traces animales, des plantes sauvages comestibles et médicinales
- Apprentissage des nœuds principaux et construction d'une cabane naturelle
- Initiation au tir à l'arc et à la survie (suivant la météo)

- Prix : 80 €/sem. - 65 €/4 jours
- *Infos et inscriptions :*
Didier Vidick - 0477 79 97 94

ESN

- **du 12 au 16 avril**
de 9h à 16h. Accueil de 8h à 9h et de 16h à 17h
- Lieu : Institut du Sacré-Cœur de Vielsalm.

LA FORÊT ENCHANTÉE ET LE ROYAUME D'ARENDELLE MULTISPORTS

- ***de 3 à 6 ans***

LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ/MULTISPORTS

de 6 à 12 ans

FARCES, ATTRAPES ET GOURMANDISE/MULTISPORTS

de 6 à 12 ans

- Prix : 75 € (50 € en demi-journée). Réduction de 5 € à partir du second enfant de la même famille.
- *Infos et inscriptions :*
Marc Jeusette - 0491/36 54 28
www.sport-fun-culture.be

La «S» Grand Atelier

STAGE ARTISTIQUE : TON GROUPE DE MUSIQUE ET SA BOUTIQUE

- **du 6 au 9 avril**
de 9h à 16h
- ***de 8 à 12 ans***

- Lieu : la «S» Grand Atelier, Place des Chasseurs Ardennais, Rencheux.

Crée tes premières chansons et ton propre CD mais aussi tout pour la promo de ton nouveau groupe de musique ! Logo, t-shirt, autocollants, tattoos, posters,…
Au programme : écriture et musique, enregistrement, dessin, typographie, sérigraphie, photo, graphisme,…
Aucun prérequis nécessaire !

- Prix : 50 €
- *Infos et inscriptions :*
Samuel Lambert - 0496 30 69 40
lasgrandatelier@gmail.com

Le Miroir Vagabond

STAGE «NATURARTISTIQUE»

- **du 12 au 16 avril**
de 9h à 16h. Possibilité de garderie sur demande de 8h30 à 17h
- ***de 8 à 12 ans***

- Lieu : salle « Les Pipîres » à Neuville

Rencontre «naturartistique» autour d'une cabane en lien avec le Festival Bitume qui aura lieu à Hives du 9 au 11 juillet 2021.
Le vendredi, les participants iront à la rencontre d'autres enfants ayant participé au même contenu de stage dans le village de Hives. (Excursion entre Hives et Neuville dans le respect des règles sanitaires en vigueur)
Repas à prévoir (collation offerte par le Miroir Vagabond)

- Prix : 50 € (réduction de 10 € à partir du 2e enfant de la même famille). Le prix ne doit en aucun cas être un frein à la participation. Une solution peut être trouvée. Contactez-nous.
- *Infos et inscriptions :*
Delphine Rogister - 0499 05 17 40
d.rogister@miroirvagabond.be

Vous avez des difficultés financières, vos revenus ne vous permettent pas d'offrir un stage à votre enfant ?
N'hésitez pas à contacter la plateforme «Pas à pas» :
Marylou Vanden Eynde
080 42 94 60.

Choisir...
l'Athénée Royal Vielsalm-Manhay
... pour sa diversité.

ARVM
ATHENEE ROYAL VIELSALM - MANHAY

INSCRIPTIONS DÈS LE LUNDI 1ER FÉVRIER 2021

- PRÉINSCRIPTION EN LIGNE
- SUR RENDEZ-VOUS AU 080 29 26 70

www.arvm.be

Toutes les informations sur notre site: les présentations de nos sites, la découverte de nos options, des vidéos ...

LE PREMIER DEGRÉ COMMUN

À Vielsalm et à Manhay !

L'Athénée a mis en place un projet visant à développer l'accompagnement personnalisé à travers des techniques de différenciation.

Ce projet est dénommé « RCD » pour Remédiation – Consolidation – Dépassement. Dès le début de l'année, en 1C & 2C, chaque semaine, pendant 4 heures, les élèves bénéficient d'une aide personnalisée en français, mathématiques, langues modernes et sciences.

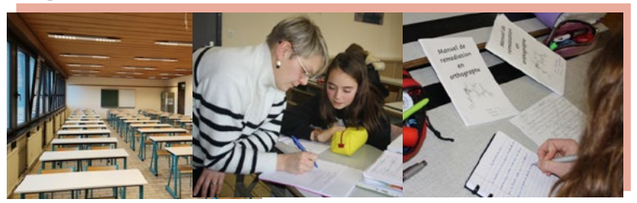

Ouverture d'une première année différenciée sur le site des Grands Champs !

LE PREMIER DEGRÉ DIFFÉRENCIÉ

À Manhay et à Vielsalm dès septembre 2021 !

- √ Une préparation au CEB
- √ Un renforcement en français (7H)
- √ Un renforcement en mathématiques (5H)
- √ Une activité sportive supplémentaire (5H)
- √ Une activité technique (4H)

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

ALLEMAND ANGLAIS ESPAGNOL NÉERLANDAIS SCIENCES ÉCONOMIQUES SCIENCES SOCIALES SPORT MATHÉMATIQUES 2H 4H 6H 8H SCIENCES 3H 6H 8H

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

TECHNIQUES SOCIALES ET D'ANIMATION AGENT D'ÉDUCATION TECHNIQUES ARTISTIQUES ÉLECTROMÉCANIQUE ÉLECTRICIEN AUTOMATICIEN CLIMATISATION & CONDITIONNEMENT D'AIR

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

AIDE FAMILIAL(E) BOULANGERIE - PÂTISSERIE CARROSSERIE COIFFURE CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER CONSTRUCTION GROS ŒUVRE MÉCANIQUE GARAGE MENUISERIE SERVICES SOCIAUX
7P POSE DE PIERRES NATURELLES 7P GESTIONNAIRE DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

JEUNESSE UNIE NORD ARDENNE : PLUS QU'UN CLUB !

Ca y est, l'asbl JUNA est née !

Après un travail de fond conséquent et l'expérimentation sportive positive du projet, les clubs de football du RCS Salm, la RUS Sartoise et R Lierneux FC sont heureux d'annoncer la création de l'asbl qui va gérer l'entièreté de ses jeunes de manière uniforme et non plus, comme c'était le cas avant, par entité.
Dorénavant les jeunes des 3 clubs sont réunis sous les mêmes couleurs (noir et blanc), un même blason et seront donc à l'avenir des « petits loups ».

Cela va permettre de développer un meilleur environnement, à la fois pour les joueurs et pour les responsables, tout en délestant les clubs et leur permettre de se consacrer à la gestion de leurs équipes premières ainsi qu'à leurs infrastructures, laissées évidemment à disposition de l'asbl. Du côté de la JUNA, une structure mieux organisée a été mise en place permettant notamment l'avènement des cellules techniques, gardien, psychomotricité,… Au travers d'une répartition équitable des équipes sur les 5 sites (Vielsalm, Salmchâteau, Lierneux, Sart et Regné), une utilisation optimalisée des terrains est également un avantage indéniable à la structure. Tout le monde est donc gagnant dans le projet.

Le fait de rassembler les moyens des différents clubs va également donner la possibilité de développer d'autres projets autour de l'aspect sportif. C'est déjà le cas avec notamment la distribution de collation saine après les matchs généralisée à l'ensemble des sites pour les plus jeunes. D'autres idées sont bien entendu dans les cartons. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Le contexte sanitaire n'a pas refroidi les ardeurs des dirigeants qui malgré l'annulation d'évènements pourtant primordiaux à la bonne tenue financière de l'asbl, se sont réinventés en mettant d'autres initiatives adaptées au contexte. C'est notamment le cas avec la mise en place d'un stage lors de la première semaine des vacances de Pâques (du 6 au 9 avril) et du maintien du tournoi lors du week-end de la Pentecôtée (22 mai) cloturé par son traditionnel tournoi des parents.
Infos et réservations : juna.foot@gmail.com – comptes Facebook et Instagram de l'asbl – 0499 75 25 65 (message en premier contact).

En conclusion, le travail est évidemment devant les responsables et les joueurs. Mais tout ce qui a pu être constaté jusqu'à présent laisse entrevoir de belles choses pour l'avenir. Parce que seul, on va plus vite mais ensemble, on va plus loin.

CULTURE

« KÈSKISEPASSE » À LA BIBLI ?

Puisque rien n'est encore décidé pour la réouverture de la culture, nous ne pouvons pas vous allécher avec des conférences d'histoire de l'art, des spectacles de contes, des rencontres littéraires, des ateliers philo ou autres…

Par contre notre service de prêt de documents est plus que jamais opérationnel. Savez-vous qu'il y a plusieurs façons de trouver le livre ou le jeu qui fera votre bonheur ?

Bien sûr, venir à la bibliothèque : foncer directement vers l'espace des nouveautés, ou bien prendre le temps de s'égarer dans les rayonnages ou encore demander un conseil aux bibliothécaires.
Vous pouvez aussi préparer votre visite en sélectionnant des documents sur le catalogue en ligne.
Mieux : avec votre numéro de lecteur et votre date de naissance vous réservez directement des livres, vous faites une liste de souhaits, vous prolongez vos prêts en cours.
Sans oublier le portage à domicile tous les premiers mardis du mois (pour les personnes à mobilité réduite, sans véhicule, temporairement incapable de se déplacer…)
Pour nous joindre : 080 21 70 45, bibliothequevielslam@yahoo.fr
www.bibliotheques.province.luxembourg.be

Suivez-nous aussi sur notre page Facebook « Bibliothèque publique de Vielsalm ».

Les bibliothèques et les librairies sont des fenêtres ouvertes sur le monde

Nous faisons continuellement le plein de nouveautés pour petits et grands. Voici une petite sélection parmi les dernières acquisitions :

Romans adultes :
- *Bonobo Moussake* / Adeline Dieudonné
- *Les roses fauves* / Carole Martinez
- *Tout peut s'oublier* / Olivier Adam
- *La vie en relief* / Philippe Delerm
- *La vengeance m'appartient* / Marie Ndiaye
- *La mer et au-delà* / Yann Queffelec
- *Serge* / Yasmina Reza
- *Ces orages-là* / Sandrine Collette
- *La Panse-bête* / Michel Lacombe
- *Le dernier enfant* / Philippe Besson

Romans Jeunes adultes :
- *Je te plumerai la tête* / Claire Mazard
- *La princesse visage de nuit* / David Bry
- *Sorcery of thorns* / Margaret Rogerson
- *Protège-la* / Olivier Gay

Documentaires adultes :
- *Sur la piste animale* / Baptiste Morizot
- *Masquer le monde* / Julie Hermesse
- *Re trouve toi !* / Philippe Hourlay
- *Le panache de l'escargot* / Pascale Seys
- *La nutrithérapie s'invite dans votre assiette* / Nathalie Verhayden, Pierre Vlodorp et Fanny Talbot
- *Une terre promise* / Barack Obama

Romans jeunesse :
- *NEO* / Michel Bussi
- *Escape game junior : le dernier dragon* / Mélanie Vives
- *L'Ickabog* / J.K. Rowling

Jeux :
- Mollo l'escargot
- Pour une poignée de marguerites
- Top ten
- Undo : le printemps des cerisiers
- Escape puzzle : la cuisine de la sorcière

En février-mars se déroule l'action « Du roman à l'écran » dans les cinémas et bibliothèque de la province.

Si déjà plusieurs séances sont annulées, peut-être que celle prévue à la bibliothèque pourra se dérouler !? Le principe est de proposer un film tiré d'un roman. Nous vous présenterons donc, si la situation l'autorise, le très beau film « Duelles » réalisé par Olivier Masset-Depasse (2019) d'après le roman de Barbara Abel « Derrière la haine » : au début des années 1960, Alice et Céline vivent avec leurs familles dans la banlieue de Bruxelles. Elles sont les meilleures amies du monde jusqu'au jour où survient un événement tragique qui vient bouleverser leur univers quotidien.

Ce sera le dimanche 28 mars à 14h, entrée gratuite et réservations obligatoires afin de garantir le respect des règles sanitaires en vigueur. Les romans de Barbara Abel seront disponibles pour le prêt après la séance.

Et puis si tout va bien, nous fêterons l'anniversaire tombé aux oubliettes en 2020. Le 21 avril 2021, les 21 ans de votre bibliothèque !

Bibliothèque Publique de Vielsalm a.s.b.l.

DES NOUVELLES DU CPAS DE VIELSALM

De nouveaux locaux pour le CPAS de Vielsalm.

Bonne nouvelle ! D'ici quelques semaines, le CPAS déménagera ENFIN au centre de Vielsalm dans l'ancien bâtiment des Finances situé rue des Combattants au numéro 5.
Les Salmiens et les travailleurs du CPAS peuvent se réjouir de bientôt disposer d'une institution plus accessible et plus adaptée pour répondre au mieux aux besoins de la population.
Le mobilier commence à arriver… Il reste encore un peu de travail avant de pouvoir s'y installer définitivement mais les gros dossiers sont bouclés.
Toutes les informations concernant le nouveau fonctionnement des services suivront…
Retrouvez l'évolution de cet évènement sur la page Facebook du CPAS !

Des logements d'insertion supplémentaires sur le site de l'ancienne caserne à Rencheux.

L'ancien « Bloc C » (bâtiment des sous-officiers à la caserne de Rencheux) compte déjà, dans sa partie droite, 6 logements d'insertion pour des familles.
La rénovation de la seconde partie du bâtiment a débuté en janvier.
5 nouveaux logements (4 logements une chambre et 1 logement deux chambres) seront disponibles d'ici fin d'année.
Les logements d'insertion sont des logements mis en location à des personnes nécessitant un accompagnement social et budgétaire de la part du CPAS.
Le coût des travaux s'élève à 324.209,45 € HTVA, subsidié en partie par la Région Wallonne.

LE PROJET ILI DU CPAS DE VIELSALM

Depuis 2016, le CPAS de Vielsalm soutient un projet d'Initiative Locale d'Intégration, connu aussi sous le nom de « Projet ILI », visant à favoriser l'intégration de la personne étrangère ou d'origine étrangère, dans les actions socio-culturelles de la commune et au sein des concertations locales.

Ce projet tend à offrir au public cible une place d'acteur au sein de sa commune et donc favoriser son intégration, éloigner bon nombre de clichés sociaux et surtout créer du lien avec la population salmienne.

Collaboration avec le Bar à Soupe

Vous avez peut-être déjà pu rencontrer les membres de ce projet lors d'évènements organisés à Vielsalm tels que le marché de Noël « Noël sur Salm », Le Grand Nettoyage de Printemps « Be Wapp » ou encore au « Bar à soupe » du CPAS en collaboration avec le Plan

de Cohésion Sociale !
Mais pas que ! Le Projet ILI collabore depuis 2019 avec diverses concertations locales telles que le Conseil Communal des Enfants et le Conseil Consultatif Communal des Aînés.
Qui est concerné ? Toute personne belge et étrangère et/ou d'origine(s) étrangère(s) souhaitant s'intégrer dans des actions de la commune.

Rencontre avec les membres du Conseil Consultatif Communal des Ainés

Comment peut-on intégrer le projet ? En prenant contact avec Sena Sertkaya ou Marylou Vanden Eynde, intervenantes du projet au 080 21 41 85 ou par mail : educateur@cpas-vielsalm.be ou marylou.vandeneynde@cpas-vielsalm.be

Afin de garder contact avec le projet ILI en cette période particulière, nous vous proposerons dans les prochains Salminfo, des témoignages des membres de cette belle initiative.

LE TISSERAND SOUTIENT L'INCLUSION DE VOTRE ENFANT

Vous êtes parents ou proches d'un enfant à besoins spécifiques / présentant un retard du développement / en situation de handicap et…

… vous vous demandez si votre enfant peut être accueilli en structure d'accueil (0-3) ? Au sein d'un accueil extra-scolaire ? En stage ou plaine de vacances (3-12 ans) ?
… vous aimeriez que votre enfant fréquente d'autres enfants dans un lieu d'accueil ordinaire ?
… vous vous posez des questions quant aux possibilités d'accueil ?
Sachez que l'inclusion est possible, elle est un droit.

L'inclusion c'est aussi des enjeux et bénéfices pour tout un chacun : pour l'enfant accueilli, pour les autres enfants du groupe, pour les parents, pour les professionnel-le-s de l'accueil,…

L'inclusion, au-delà des mots… Vivez-la !

Le service Le Tisserand soutient les professionnel·le·s de tout milieu d'accueil de l'enfance qui accueillent votre enfant, ou s'y préparent.

Nos objectifs

- Soutenir les professionnels de l'accueil dans l'élaboration et la mise en place de projets d'inclusion d'enfants en situation de handicap ou dont le développement interpelle.
- Sensibiliser les (futurs) professionnels de l'accueil, les familles et le grand public aux enjeux de l'inclusion.
- Valoriser les compétences et aptitudes des professionnels l'accueil de l'enfance en matière d'inclusion.
- Et ce, dans le partenariat et la coordination entre services et avec les familles, au bénéfice de tous, enfants, parents et professionnels.

Comment ?
- Un espace d'écoute et de paroles, ouvert et sans jugement.
- Un accompagnement sur mesure, co-construit avec l'équipe.
- Des interventions au sein de la structure d'accueil pour soutenir la préparation, la mise en oeuvre et l'évaluation d'un projet d'inclusion individualisé, avec l'ensemble des partenaires.
- Un partage de ressources et d'outils en fonction des besoins.
- Du renfort temporaire en personnel dans le lieu d'accueil pour permettre aux professionnel-le-s de dégager du temps et favoriser l'inclusion de tous les enfants.
- …

Pour toutes informations, contactez-nous au 063 24 25 28 ou par mail letisserand@promemploi.be

SOCIAL & SANTÉ

ENFIN UNE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE *POUR ENFANTS À VIELSALM*

Depuis quelques années, le Service de Santé Mentale (SSM) de Bastogne réalise une consultation psychologique pour adultes, décentralisée à Vielsam.

La permanence se tient chaque mardi au local de consultation de la Maison du Parc.
Les acteurs locaux réclamaient qu'une consultation réservée aux enfants et aux adolescents soit également organisée. C'est aujourd'hui chose faite. Stéphanie Decker, psychologue du SSM de Bastogne, reçoit les enfants et les adolescents de la région à sa permanence qui se tient les mardis toute la journée et les jeudis après-midi.
Tout comme pour la consultation pour adultes, les demandes se font au Service de Santé Mentale de Bastogne (061 21 28 08).

En attendant de trouver un lieu définitif pour accueillir cette consultation, la permanence se tient dans les locaux de l'AMO « L'Etincelle », rue de la Chapelle 8 à Vielsalm.
Nous remercions la Province du Luxembourg et le Service de Santé Mentale de Bastogne pour avoir répondu positivement à nos demandes répétées et saluons l'effort fait pour que les enfants puissent bénéficier de suivis thérapeutiques à un coût accessible pour tous.

PARTAGER SON LOGEMENT ET DONNER UN AUTRE VISAGE À SA VIE…

Avoir son chez soi tout en partageant son quotidien avec d'autres, dans un espace de vie accueillant, le décider maintenant et donner un nouveau visage à sa vie, c'est aussi possible près de chez nous.

Marie-Christine et Jacques ont travaillé depuis un an à créer à Grand-Halleux un espace de vie familial pour des personnes devenues parfois bien trop seules désirant partager avec d'autres leur vie de tous les jours. L'idée séduit et mérite en tout cas d'y penser.
Certains, surtout parmi les ainés, ont déjà fait le pas dans d'autres régions. Cette formule permet à ceux-ci de gérer librement leurs allées et venues, qui plus est chez nous dans un cadre champêtre, de pouvoir à des moments choisis partager lectures ou jeux de société, de s'adonner ensemble à des hobbies, de se soutenir moralement dans des moments plus durs ou encore de partager des moments heureux personnels.
Ce projet que le couple halloni a appelé Habisalm propose à des personnes seules un bail à loyer d'abord à court terme conduisant à du long terme.
Tout cela implique pour la personne intéressée de faire un pas vers un domicile nouveau, individualisé, au sein d'un groupe de personnes logées dans la même demeure. C'est peut-être aussi ou sans doute oser une nouvelle aventure pour revivre autrement. La maison qui vous accueille au bord de la Salm est spacieuse, offrant 5 séjours privatifs à meubler à son goût et équipés d'un sanitaire moderne, tournés vers des pièces communes. Vous profitez d'un living chaleureux, d'un local d'accueil et de lecture, d'une salle à manger conviviale, d'une cuisine équipée avec terrasse et jardin attenants. Votre sonnette et votre boîte aux lettres y sont installées.

Cette formule constitue assurément une opportunité rassurante pour beaucoup d'ainés même si la jeunesse peut s'y associer.
Marie-Christine et Jacques Dessy Bertimes veulent animer ce projet au mieux dans le respect de l'intimité de chaque co-locataire. Ils vous invitent, pour en parler, à découvrir cet espace au n°9 rue de l'Entraide à Grand-Halleux. Rendez-vous à prévoir au 0477/90 63 91.

TOURISME

LES NOUVELLES DU SYNDICAT D'INITIATIVE

À Vielsalm, on se promène, en toute saison

Même en temps de crise sanitaire, se promener reste une activité autorisée, alors on en profite ! C'est pourquoi, en ce début d'année, le SI peaufine son agenda des balades. Des balades guidées, les balades du jeudi, un nouveau jeu de piste, sans oublier les traditionnelles balades d'automne, rien n'est laissé au hasard ! Retrouvez toutes les infos mises à jour lors de chaque modification sur notre site : www.vielsalm-tourisme.be

Du neuf à la Maison du Pays de Salm

Vous souvenez-vous de votre dernière visite du parcours découverte de la Maison du Pays de Salm ? Vous l'appelez toujours « archéoscope » et vous visualisez toujours très bien les audioguides ? Alors, il est plus que temps de revenir nous rendre visite, vous n'en croirez pas vos yeux ! Le parcours est aujourd'hui ponctué de jeux et d'activités qui rendent la visite plus ludique. Autre nouveauté 2021 : le film retraçant l'histoire de Vielsalm a été refait. Pour le découvrir, contactez-nous au 080 21 50 52, les habitants de Vielsalm bénéficient d'une réduction de 50 % sur l'entrée.

Le saviez-vous ? Les musées sont ouverts

Les règles à respecter depuis le début de la crise coronavirus changent souvent et sont parfois difficiles à suivre. On nous pose très souvent la question : les musées sont-ils ouverts ? Oui, les musées et d'autres attractions sont bien accessibles depuis le 1er décembre, sur réservation. N'hésitez donc pas à y faire un tour mais n'oubliez pas de téléphoner préalablement pour connaître la marche à suivre.

Syndicat d'initiative de Vielsalm
Avenue de la Salm, 50
080 21 50 52
info@vielsalm-tourisme.be
www.vielsalm-tourisme.be

LES NOUVELLES DE LA MAISON DU TOURISME HAUTE ARDENNE

La lumière est au bout du tunnel, n'en doutons pas ! Ce tout petit point va grandir et grandir encore pour nous libérer de ce trop long confinement et nous laisser retrouver enfin nos loisirs, nos restos, nos spectacles et cette convivialité qui nous manquent tant. Pas de salon du tourisme en ce début d'année, mais le site www.VISITWallonia.be vous emmène à la découverte de la Wallonie, un territoire que vous n'avez pas fini d'explorer.

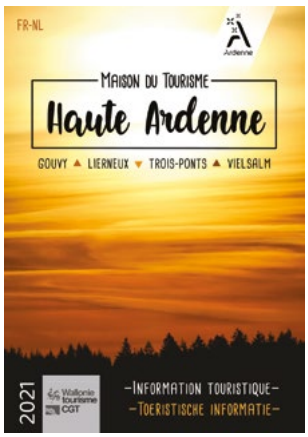

Notre nouveau guide touristique est sorti de presse. Vous pouvez venir le chercher dès maintenant. Il est jaune, il est lumineux, la photo de couverture est signée Maxime Alexandre de Trekking et Voyage. Une image qui pour nous représente la chaleur des gens de Haute Ardenne. Une invitation à la découverte des 4 communes, des sites à visiter, des légendes, du patrimoine, des loisirs actifs pour tous et des manifestations que nous espérons voir revenir bientôt. Des informations pratiques aussi, utiles pour vous comme pour nos visiteurs. Tout ce qui n'a pu être fixé sur papier en ce début d'année est à retrouver sur notre site web www.haute-ardenne.be et sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram.

De nouvelles brochures verront le jour d'ici l'été : un nouveau carnet de randos en famille, réalisé avec de jeunes explorateurs et leurs parents, une nouvelle carte touristique reprenant les producteurs de Haute Ardenne et toute l'offre HoReCa, la brochure À Pied À Vélo À Cheval & À Moto mise à jour avec un réseau Ravel et points nœuds toujours plus complet et des chasses au trésor que nous vous présenterons bientôt. On n'a pas réinventé la nature qui nous entoure, mais on n'a pas fini de la découvrir et de vous la faire apprécier ! Notre assemblée générale, qui se tiendra fin mars, verra arriver une nouvelle présidence, dont nous vous reparlerons dans le prochain bulletin. Enfin, nous nous associons à nos communes pour soutenir et participer à la campagne BeWapp en faveur de la propreté de notre environnement.

Nos bureaux vous sont toujours ouverts, tous les jours de 10 à 17 heures, même le dimanche.
Vous pouvez nous appeler au 080 21 50 52 ou nous envoyer un mail à info@haute-ardenne.be .